

TOMATE D'INDUSTRIE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Bulletin de santé du végétal - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



N° 3 - Mercredi 8 juin 2016

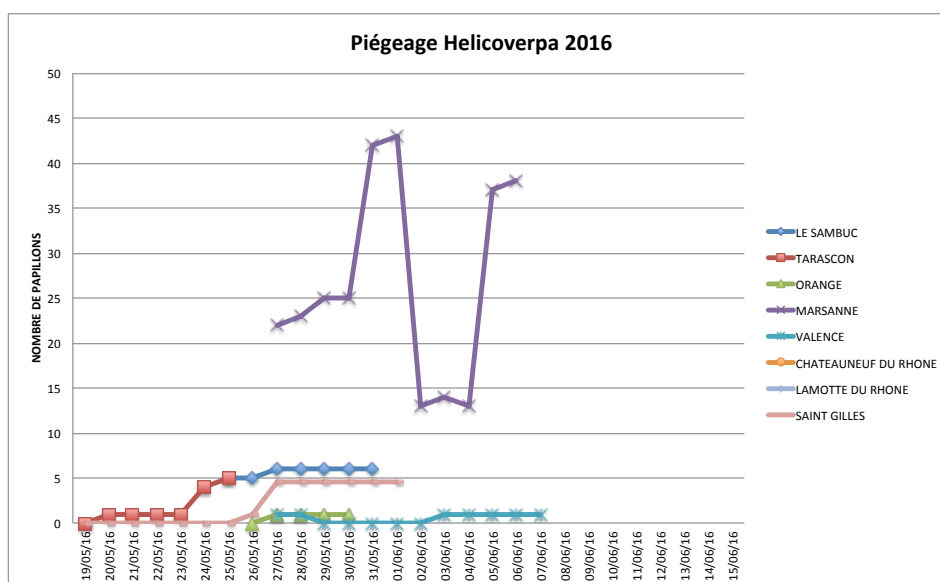
CLIMATOLOGIE : La situation climatique des jours à venir ne semble pas favorable aux maladies (hormis orages éventuels) avec les températures annoncées mais plutôt aux ravageurs. Cependant, les dernières pluies et la forte poussée végétative sont un facteur de risque.

ADVENTICES : Le **développement des mauvaises herbes est plutôt classique ce printemps**. Nous observons des morelles, des renouées, des amarantes et des graminées. Attention aux stades phénologiques de chacune et notamment de la Morelle noire (*Solanum nigrum*). Passé le stade 1 à 2 feuilles vraies, il est difficile de lutter contre. A noter que nous observons de plus en plus de Souchet rond, *Cyperus rotundus*, « Carex » ou « Triangle ».

ACARIENS : Nous observons les premiers acariens **sur une parcelle d'Uchaux ou de nombreux acariens étaient présents l'an passé**. Soyez vigilant et observez bien les bordures de parcelles. Les températures annoncées pourraient être favorables pour le développement de ce ravageur.

PUCERONS : Nous observons de **nombreux foyers sur la Camargue et le Tarasconais ainsi que dans le Vaucluse et la Drôme**.

PIEGEAGES NOCTUELLES : Les piègeages des *Helicoverpa armigera* font état de nombreuses captures journalières. **Le modèle nous indique, selon les données météorologiques « normales » des dernières années, que la deuxième génération sera là fin juin-début juillet. Il est important d'être très vigilant car les températures annoncées sont aussi très favorables pour ce ravageur.**



Par ailleurs, nous avons observé des noctuelles terricoles dans l'enclave des Papes.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Robert GIOVINAZZO
SONITO
Maison de l'Agriculture
Site Agroparc - Bat. B
84912 - AVIGNON
rgiovinazzo@sonito.fr

tel : 04 90 86 64 39

TOMATE D'INDUSTRIE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N° 3 suite - Mercredi 8 juin 2016

CICADELLES : Ces dernières années nous sommes de plus en plus confrontés au Stolbur, maladie provoquée par une cicadelle appelée *Hyalestes obsoletus* qui se trouve dans le sol. Ce ravageur semble sortir de terre durant le mois de juin, mais nous n'avons pas de possibilité à ce jour d'avoir une information précise à ce sujet.

MALADIES : Soyez vigilants sur vos parcelles, même si les températures vous seront favorables dans les jours à venir, les pluies récentes ont été favorables aux maladies. Nous pensons bien évidemment à la **moucheture bactérienne due à *Pseudomonas syringae*, ou encore à l'alternariose (*Alternaria solani*).**

Le Mildiou est présent du côté de Nîmes suite aux dernières pluies du week-end dernier. Les données du modèle nous indiquent 4 à 5 cycles pour les secteurs d'Avignon et de Piolenc et de Valréas et pour ces plantations d'avril. Le Mildiou ne supporte pas les chaleurs supérieures à 32°C dans la journée, mais les amplitudes thermiques peuvent provoquer des rosées matinales favorables pour la maladie. Soyez donc très vigilants en fonction de votre végétation et de la météorologie passée et à venir...

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

AGROSUD, APTO 2, CAPL, PERRET SA ET VALSOLEIL.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

SONITO (Robert GIOVINAZZO),

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.